

PRB ACCÉLÉRATEUR



**ADJUVANT LIQUIDE POUR ACCELERER
LES TEMPS DE PRISE DES ENDUITS,
HYDRAULIQUES, MORTIERS ET
BÉTONS PRÉFABRIQUÉS**

**Permet d'obtenir de meilleures
résistances initiales et finales.**

**Raccourcit le délai de grattage
des enduits monocouches.**

**Permet une réutilisation plus rapide
des moules des pièces préfabriquées.**

DOMAINE D'EMPLOI

• USAGE

- Accélérateur de prise et de durcissement des enduits et bétons.
- Contient des chlorures.

• DOCUMENTS DE REFERENCE

- Respecter les dosages préconisés et les dispositions définies dans le DTU 21-4.

• DOMAINE D'EMPLOI

- Bétons banchés préfabriqués et traditionnels (DTU 23.1).
- Sous-enduits ciments et bâtards (DTU 26.1, P1-1, P1-2 ET P2).
- Enduits monocouches.

• PRECAUTIONS D'EMPLOI

Ne pas employer :

- En contact avec de l'acier galvanisé, ou des fers à bétons.
- En contact avec du magnésium et de l'aluminium.
- Dans un béton précontraint.

Remarques :

Le dosage de l'accélérateur doit rester constant tout au long de l'application, afin d'obtenir une teinte régulière et homogène.

L'utilisation en fort dosage peut provoquer des risques d'apparitions d'efflorescences, et accentue le retrait.

L'usage d'un accélérateur a tendance à foncer les coloris initiaux.

• CONDITIONS D'APPLICATION

- Températures comprises entre + 5° C et + 20° C
et entre + 8° C et + 20° C.

Il ne s'emploie pas :

- En période de gel et à très basse température.
- Sur support gelé ou en cours de dégel.
- En période de forte chaleur.
- Sur des supports surchauffés ou desséchés.
- Par vent fort (sec ou non) ou en période de forte pluie.

Remarque : l'utilisation d'un accélérateur de prise ou de durcissement ne constitue pas un palliatif envers la carbonatation naturelle des enduits par température très basse et forte hygrométrie.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

• PRODUITS

- | | |
|-----------------------------|---------------|
| - Aspect : | liquide |
| - Couleur : | Agent traceur |
| - Masse T/m ³ : | 1,35 ± 0,01 |
| - pH : | 6,5 à 10 |
| - Point de congélation (°C) | -18 |
| - Teneur en chlorure % | 34 |
| - Teneur en ions Cl- | 300 gr/l |

• APPLICATION

- Il est utilisé lors du mélange des enduits en le diluant dans l'eau de gâchage.

Dans le cas d'un mélange manuel :

- L'accélérateur doit être dilué dans toute l'eau de gâchage.

Dans le cas d'un gâchage mécanique :

- À la bétonnière : dilution dans l'eau de gâchage.
- À la machine à projeter : dilution dans le 2^{ème} seau d'eau, de façon à ce que l'accélérateur agisse sur un produit humide.

• PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

- Se reporter à l'étiquette réglementaire de l'emballage.
- Se reporter à la fiche de données de sécurité avant emploi.

CONDITIONNEMENT

- Bidon de 20 litres.
- Cuve de 1000 litres.
- Marquage : date et heure de fabrication, numéro de lot.



20 l

CONSERVATION

- Conservation dans l'emballage d'origine non ouvert, à l'abri de la chaleur et du gel : 48 mois.

NB : Tout bidon entamé doit être soigneusement refermé et utilisé rapidement, sous peine de voir le produit perdre de ses propriétés.

CONSOMMATION

Pour les enduits en densité durcie de 1,5 à 1,6 T/m³ :

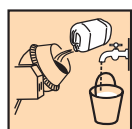
- 0,1 litre par sac de 25 kg soit :
- 0,6 à 1 litres pour 6 sacs de 25 kg d'enduit.

Pour les bétons :

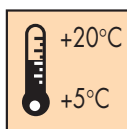
- 0,8 à 3 litres pour 100 kg de ciment.

Pour les produits légers, ce dosage peut être augmenté sans jamais dépasser la dose de 1,5 litre pour 6 sacs d'enduit de 25 kg.

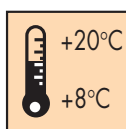
Un excès d'accélérateur peut agir dans l'ouvrabilité de l'enduit ainsi que sur son aspect.



Mélange dans l'eau de gâchage



Température pour couleurs claires



Température pour couleurs foncées